



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

MADAME LE MINISTRE DES POSTES ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

A L'OCCASION

DE LA CEREMONIE D'INAUGURATION DU PROJET

« E-GOUVERNEMENT »



Lomé, le 24 avril 2017

Excellence, Monsieur le Président de la République ;

Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;

Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chers Collègues ;

Monsieur le Chef d'Etat-major général des Forces Armées Togolaises ;

Honorables députés ;

Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine ;

**Messieurs les Ambassadeurs et représentants d'organisations
internationales ;**

Autorités civiles, politiques, militaires, religieuses et administratives ;

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs des services centraux ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est un immense plaisir et un insigne honneur, de prendre la parole en ce moment très solennel d'inauguration officielle du réseau E-gouvernement.

Excellence, Monsieur le Président de la République, nous tenons à vous remercier tout particulièrement de nous honorer de votre présence pour cette occasion.

Votre disponibilité en ce jour, Excellence Monsieur le Président de la République, reflète une fois de plus, votre volonté de faire du Togo un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité au citoyen, quelque soit l'endroit où il se trouve sur le territoire.

En effet, depuis le début de votre mandat, vous n'avez cessé de rappeler que la modernisation de notre administration, est la condition sine qua non pour assurer un service public performant et accessible.

Votre vision est que l'administration publique permette au citoyen d'effectuer ses démarches du quotidien, dans les meilleures conditions et les plus brefs délais, en simplifiant ses procédures et en rendant ses services plus proches des usagers.

Or, les outils mis à disposition de l'administration ne suffisaient plus pour répondre aux exigences de rapidité, de disponibilité et de simplicité, attendues par les usagers.

C'est pourquoi, il a fallu faire appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accompagner la modernisation de l'administration.

Sur vos instructions, Excellence, Monsieur le Président de la République, mon prédécesseur, le Ministre Kokouvi Dogbe, que je tiens ici à féliciter, avait initié un vaste chantier, le réseau E-Gouvernement afin de promouvoir l'efficacité de l'administration publique.

Le réseau egouv, dont les travaux viennent d'être finalisés, connecte 560 bâtiments publics de la ville de Lomé à l'Internet haut-débit par la fibre optique. Ainsi, tous les bâtiments hospitaliers (CHU, centres de santé), plus d'un tiers des lycées publics, les universitaires, toutes les institutions de la République et tous les ministères sont aujourd'hui connectés.

Pour assurer le déploiement de ce réseau, plus de 1 200 personnes issues d'entreprises locales sous-traitantes sont intervenues sur ce chantier, sous l'expertise de l'équipementier HUAWEI et la supervision de notre équipe de

projet composée de trente personnes. Ce projet a été financé par un prêt de EXIM Bank China pour un montant d'environ 15 milliards de francs CFA.

Le réseau E-Gouv va **améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration pour assurer la délivrance de services de qualité et par la même occasion, les relations de l'administration avec ses administrés.**

Le réseau egouv permet aux agents de l'Etat d'avoir accès à l'Internet haut-débit. Les administrations pourront également se doter de téléphones IP pour émettre des appels gratuits entre elles. Nous pouvons à présent envisager l'extension à l'ensemble de l'administration de la messagerie électronique professionnelle, pour le moment mise en œuvre au niveau gouvernemental.

Ce n'est pas tout.

En plus de rationaliser le fonctionnement interne de l'administration publique, le réseau E-Gouv, bénéficie également aux citoyens ainsi qu'aux internautes nationaux et internationaux.

En effet, grâce au débit offert par le réseau E-Gouv, la circulation de l'information entre les administrations et les agents est accélérée et facilitée.

Ce réseau favorise également une meilleure visibilité de notre pays et de ses institutions sur Internet, dans la mesure où les sites de l'Écosystème digital pourront être, régulièrement actualisés à distance par chacune des entités concernées. L'actualité gouvernementale, les informations de l'administration publique, les données ouvertes, les démarches et procédures administratives, les journaux officiels et textes réglementaires, à jour, vous seront ainsi accessibles depuis le portail www.togo.tg.

La mise à disposition d'une connexion Internet haut débit, participe ainsi à l'effectivité de l'application de la loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique.

Le réseau E-Gouv est l'infrastructure de base nécessaire au développement ultérieur d'une multitude d'applications de e-administration, e-santé, e-sécurité, e-commerce, etc.

En effet, à terme, nous travaillons sur l'archivage numérique et la dématérialisation complète des démarches et procédures de l'administration pour que le citoyen puisse les accomplir en ligne.

A ce titre, ce chantier a déjà été entamé avec la création d'entreprise en ligne, qui sera prochainement disponible. Il vous sera alors possible de créer de bout en bout votre entreprise auprès du centre de formalité des entreprises (CFE) par internet sans vous déplacer.

Le conseil des ministres a déjà adoptée la loi relative aux transactions électroniques qui est en cours d'examen au niveau de l'Assemblée Nationale. L'adoption de cette loi permettra de créer un environnement propice au e-commerce et facilitera la dématérialisation des formalités administratives.

Par l'amélioration de la qualité des services publics, le climat des affaires s'en trouvera indéniablement facilité et favorisé.

Soyez persuadés que cette nouvelle brique que constitue le réseau E-Gouv marque le fondement d'un développement sans précédent du numérique dans notre pays. Aucun effort ne sera épargné dans la mise en place d'un Togo solidement connecté, accessible à tous, et bien sûr au service de tous nos citoyens.

Je tiens à profiter de cette tribune pour féliciter solennellement le travail de l'équipe en charge du projet, de l'opérateur Togo Télécom, de l'équipementier HUAWEI et plus largement, de l'ensemble des administrations qui se sont impliquées pour assurer le raccordement de leurs bâtiments au réseau.

Bien que l'ampleur des travaux réalisés ne soit pas visible en raison de l'enfouissement de la fibre optique, l'impact et les bénéfices sont réels. Le réseau est opérationnel et performant. Les 8 000 utilisateurs hebdomadaires durant la phase de test, vous le confirmeront.

Pour vous représenter l'ampleur du réseau, nous avons déployé en fibre optique près de 5 fois la distance Lomé-Aneho, au sein de notre capitale.

Ce n'est qu'une étape, notre objectif est bien entendu d'étendre ce réseau à l'ensemble du territoire national pour que quel que soit leur emplacement les autorités administratives puissent elles aussi être connectées à l'Internet haut-débit.

La belle réussite du réseau egouv contribue au renforcement de la coopération Sino-Togolaise et hisse maintenant notre pays au rang de ceux ayant raccordé le nombre le plus élevé de bâtiments publics aux côtés du Kenya, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

C'est un bond de géant pour une administration moderne connectée au service de ses citoyens.

Excellence Monsieur le Président de la République, distingués invités,

Je vous remercie de votre très aimable attention et vous souhaite à tous, une bonne fête de l'indépendance en ce 27 avril qui approche.